Image not found or type unknown

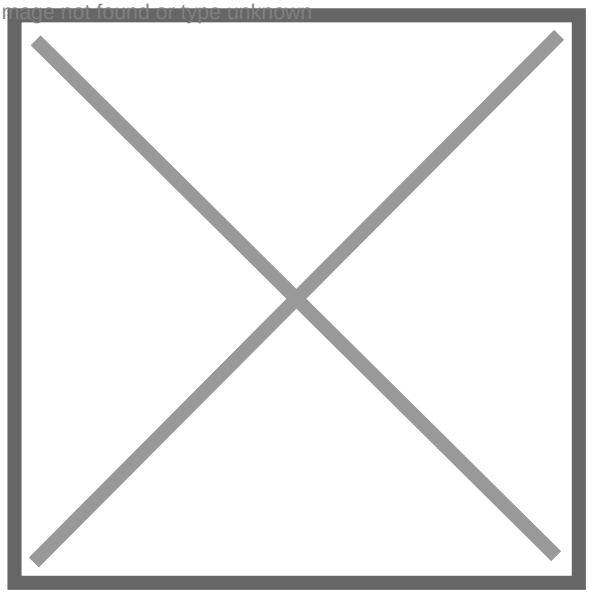

J'ai signé un contrat annuaireFR SARL sans faire attention

Par **cramette**, le **27/03/2013** à **20:37**

Bonjour

J'ai reçu il y a 1 mois une lettre de annuaire Pro, me demandant si je voulais apparaitre dans l'annuaire pro de ma région. N'en ayant rien à fiche, j'ai mal lu le document: je n'ai vu que GRATUIT en gros et pas 99 €/mois. J'ai signé et renvoyé comme une idiote, pensant que ce n'était que pour vérifier annuellement que les coordonnées n'avaient pas changé. Il y a une semaine, je recois une facture de 1400€! cette société est injoignable au téléphone et prend tout son temps pour répondre par mail.
En cherchant une solution sur le net, j'ai vu que ce souci était arrivé à plusieurs d'entre nous! je dois apparemment contacter mon service juridique,écrire en RAR à la société, porter plainte et ne pas payer.
Mais dans 2 jours, je serai majorée ce qui hors de question!!
D'où mon inquiétude et ma demande de confirmation sur la marche à suivre.
merci

Par **moisse**, le **28/03/2013** à **09:01**

Effectivement on trouve des témoignages faisant état de manoeuvres astucieuses en vue de faire signer des insertions.
Il serait conseillé de s'adresser à la DIRECCTE de Strasbourg en son pole consommation :
Pôle C (Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie)
26 C bd Prés Wilson

67000 STRASBOURG téléphone : 03 88 14 32 08
AInsi vous pourrez vérifier s'il s'agit bien de la même entreprise et dans ce cas connaitre la marche à suivre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés